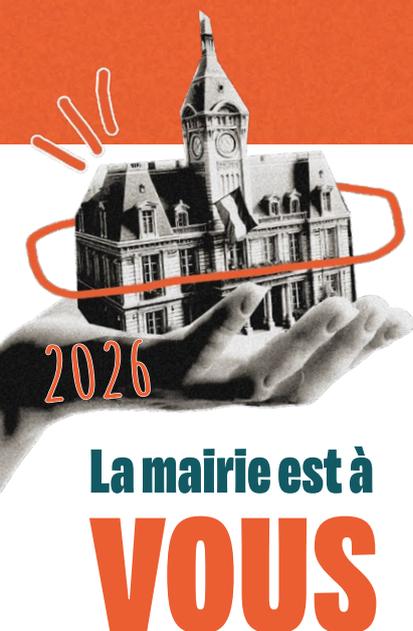


# FAIRE LE PROGRAMME EN ASSEMBLÉES

PARTIE 2/2



### INTENTION

Écrire un programme pour ensuite gérer la commune démocratiquement n'est-il pas contradictoire ? Comment impliquer les habitants dans les décisions une fois au pouvoir si l'on est déjà "engagé" par l'élection à mettre en place une série de politiques publiques et de projets ?

Ne risque-t-on pas de faire participer les gens sur des enjeux moindres alors que les grandes orientations ont déjà été prises ?

Enfin, écrire un programme pendant une campagne ne comporte-t-il pas un risque d'homogénéité de pensée malgré tous les efforts mis sur la mobilisation dans la diversité ?

### FAIRE LE BILAN CALMEMENT

#### >> Premiers pas du travail "programmatique"

Une des premières actions que peut mener un collectif participatif est **une enquête**, portant à la fois sur les conditions de vie des habitantes, ainsi que sur les actions passées et en cours sur les différentes thématiques qui conditionnent le bien-être humain (eau, alimentation, logement, etc.).

Cette enquête peut servir à critiquer le fonctionnement souvent autocratique de l'équipe en place et **rendre visible la proposition de fonctionnement en démocratie directe** du collectif. Attention cependant à ne pas tomber dans des assemblées de doléances qui sont à terme très démobilisatrices.

Le collectif peut ensuite **creuser les différentes problématiques et thématiques**, organiser des soirées débats, faire venir des acteurs clés et chercheurs pour comprendre les différents enjeux.

#### >> Définir les enjeux et préfigurer le futur fonctionnement démocratique

Pour ne pas tomber dans le piège du solutionnisme électoraliste, le collectif pourrait **se donner comme objectif programmatique** pendant la campagne, non pas de proposer une série de mesures concrètes, mais plutôt **une série de grands objectifs** : 50 % d'alimentation locale d'ici 2050, sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la commune, 100 % de rénovation thermique des logements d'ici 2050, etc.



#### Timeline

> entre 1 an et 6 mois avant l'élection



#### Prérequis

-> Avoir constitué un noyau dur de 10-15 personnes

-> Avoir défini clairement la raison d'être de la dynamique et une charte des valeurs

-> Ne pas avoir encore choisi les candidats, la tête de liste

## FAIRE LE BILAN CALMEMENT

Il peut également ressortir du travail "programmatique" **une série de mesures définies comme urgentes** par le collectif et la population. Attention toutefois à ce que ces mesures ne mobilisent pas la plus grande partie des capacités financières de la commune au risque de ne plus avoir beaucoup de décisions à prendre une fois élus.

Dans cette proposition où la démocratie directe est remise au cœur du fonctionnement municipal, **c'est seulement après l'élection que le grand chantier démocratique s'ouvre réellement**. La campagne doit être pensée comme une **préfiguration** de la gestion démocratique future de la commune ou de l'intercommunalité. En organisant des **assemblées** animées, fonctionnant de manière horizontale, en cassant les rapports de pouvoir et de domination et en laissant la possibilité à chacun de contribuer, le collectif va montrer à celles et ceux qui ne l'ont jamais vécu l'intérêt de l'intelligence collective et la possibilité de fonctionner en démocratie directe.

## &gt;&gt; Construire les solutions après l'élection

Le pari que peuvent faire les listes citoyennes et participatives est de **ne mettre en place aucune nouvelle mesure, aucun nouveau projet tant qu'ils n'ont pas été décidés par les assemblées populaires**. Les élus, pendant leurs deux premières années vont principalement s'atteler à participer aux assemblées pour partager leur vision politique sur les différentes thématiques dont ils ont la délégation.

Le reste de leur action sera uniquement consacrée à mettre en place les mesures urgentes, à gérer la continuité de la mise en oeuvre des projets lancés lors du mandat précédent ainsi que toutes les décisions relatives au bon fonctionnement des services publics dont ils ont la charge.

Dès la seconde année de mandat, **l'administration et les élus seront en capacité de soutenir le fonctionnement des assemblées populaires décisionnaires** de quartier et/ou thématiques lancées pendant la campagne pour :

**1. Valider les grands enjeux proposés par la liste pendant la campagne.** C'est le moment de la confrontation (et des rapports de force). La population, les agents, les chercheurs, et la société civile vont alors investir les assemblées bien plus puissamment que pendant la campagne. C'est le moment d'utiliser cette richesse de diversité de points de vue pour questionner, modifier et valider collectivement les grands enjeux et objectifs pour le territoire d'ici 2050.

**2. Construire les solutions** en dépassant les compétences de la mairie et de l'intercommunalité. La dynamique municipaliste propose d'aller chercher la force d'actions et d'initiatives de la société civile sur chaque thématique.



## UN EXEMPLE DE DYNAMIQUE DÉMOCRATIQUE

Si l'assemblée sur l'alimentation se met d'accord sur un objectif de 50% d'autonomie alimentaire et bio du territoire d'ici 2050, la municipalité peut préempter des terres et dédier un budget propre pour l'installation de plusieurs maraîchers, cela peut susciter des vocations où des citoyens présents dans l'assemblée peuvent s'engager à devenir eux-mêmes maraîchers, et convaincre les directeurs des deux supermarchés du village à s'engager à augmenter significativement la part de vente de produits locaux dans leurs rayons.

Précédent >> Fiche : Faire le programme en assemblées - Partie 1/2



## Envie d'aller plus loin ?

Fiches "Construire un programme"



## Vous aimez ce contenu ?

Soutenez-nous !

[www.actionscommunes.org](http://www.actionscommunes.org)